

Viens fêter avec nous à Saint-Moïse

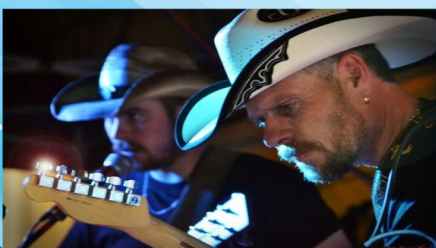
Fête nationale du Québec

LUNDI 23 JUIN 2025

DÈS 19H: FEU DE JOIE

20H: SOIRÉE DANSANTE AVEC LE GROUPE
DUO HARVEY COUNTRY BAND

BAR SUR PLACE



TOUTE LA PROGRAMMATION SE DÉROULERA AU
CENTRE SPORTIF (PATINOIRE) SAUF EN CAS DE PLUIE,
TOUT SERA DÉPLACÉ À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

En partenariat avec :

Québec 


Société nationale de l'est du Québec



DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2025

la Régie s'occupe de la
collecte de vos bacs
bleus, bruns et à déchets!

Collecte uniformisée
pour gagner en efficacité
et réduire les coûts
et le transport!



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Problème de collecte?
Bac brisé? Aide au tri?
Communiquez avec la Régie!



RAPPELS
DE
COLLECTE



Abonnez-vous!
www.ecoregie.ca

**Collecte des déchets
aux 3 semaines !**



Pour ne rien manquer
[facebook.com](https://facebook.com/RITMRMatapediaMitis)
[/RITMRMatapediaMitis](https://facebook.com/RITMRMatapediaMitis)



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Comment bien placer vos bacs

La veille de votre collecte...



Couvercle bien fermé

Roues vers la maison

Bonnes matières
dans le bon bac



Moins de 90kg
(200 lb)



1m
(3 pi)



1 mètre (3pi) de
tout autre objet

En bordure de rue, sur votre propriété

Date de tombée du bulletin est le 1^{er} juillet 2025

Des nouvelles de votre municipalité

**** RAMONAGE DE CHEMINÉE ****

Service organisé par la municipalité, un rabais de 10\$ à 15\$ plus taxes par rapport au prix coûtant.

Le service vous sera facturé par la municipalité.

Pour vous inscrire 418 776-2833, poste 3 ou stmoise@mrcmatapedia.quebec

VENTES POUR TAXES

Vous pouvez consulter la liste des propriétés mises en vente sur le site internet de la municipalité ou de la MRC dans la section AVIS PUBLICS.

Jeudi 12 juin 10h00

MRC de La Matapédia

420 boulevard St-Benoit Ouest, Amqui

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

7 juillet , 4 août

Les séances ont lieu à **19 h 30** au Centre municipal, 120 rue Principale.

Calendrier des collectes



bac BLEU



bac VERT/NOIR



bac BRUN

JUIN

JUIN							
D	L	M	M	J	V	S	
1	2			4	5	6	7
8	9	10 	11	12	13 	14	
15	16			18	19	20	21
22	23	24 	25	26	27 	28	
29	30						

JUILLET

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
		 	2	3	4	5
6	7	8 	9	10	11 	12
13	14	 	16	17	18	19
20	21	22 	23	24	25 	26
27	28	 	30	31		

***** MERCI de mettre votre bac au chemin la veille de chaque collecte *****

Fête des Pères

Sortie spéciale
FAMILLES
du mois!

Dimanche
15 juin

De 9h
à 15h

À St-Moïse
et St-Noël

Tout est
GRATUIT

En cette Semaine de la Paternité, venez vous amuser en famille et entre amis!

À St-Moïse de 9h à 12h **Entre l'école et l'église**

- Mini-golf 18 trous
- Shuffle board et jeux extérieurs
- Sentier imagé (1 km)

À St-Noël de 11h30 à 15h **Parc Tartigou**

- Pour le dîner, apporter vos boîtes à lunch et vos couvertures pour pique-niquer
- Chasse au trésor
- Jeux gonflables
- Canon de mousse
- Sentier imagé dans le parc



En cas de pluie, l'activité sera annulée :
surveillez l'événement Facebook

Organisé par le comité Activités familiales :



COSMOS
LA PATERNITÉ
Pour que chaque famille
développe son potentiel



ST-MOÏSE



C'est avec fierté et plaisir que le club des 50+ de Saint-Moïse vous invite à l'inauguration officielle du mini golf de Saint-Moïse

Où? À côté de l'école à l'arrière du bureau municipal
Quand? Le dimanche 22 juin 2025 à 13H30

Bienvenue à tous!



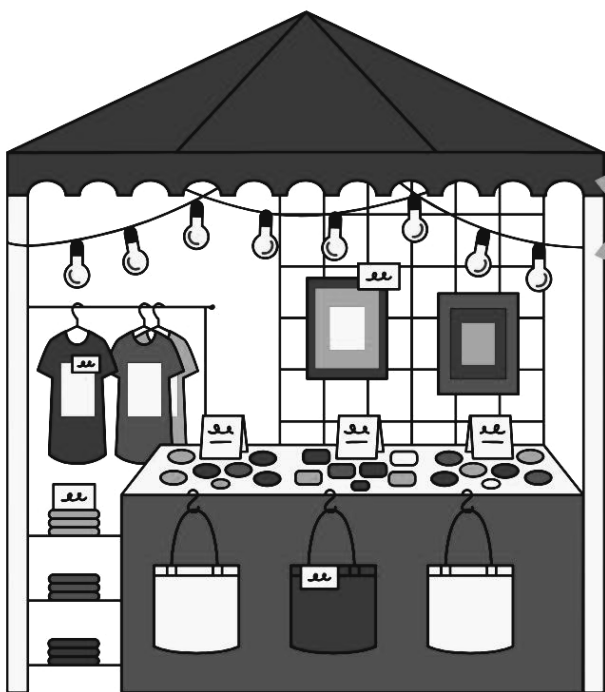
(Veuillez noter qu'en cas de pluie, l'inauguration sera remise à une date ultérieure dont nous vous tiendrons informés)

**Si tu veux ma place,
Prends aussi mon handicap.**



**RESPECTEZ LES STATIONNEMENTS
RÉSERVÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES !**

DANS LE CADRE DE LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE
PARTICIPEZ À LA 2E ÉDITION DE LA
VENTE DE GARAGE
AU VILLAGE



24 JUIN 2025
DÈS 9H



PRÉ-LOCATION: 15\$ PAR TABLE
SUR PLACE : 20\$ PAR TABLE

INFORMATION ET RÉSERVATION :

JOHANNE DESROSIERS 450 204-7317

LUCIE ROULEAU : 581 246-8821

SAINT-MOÏSE
CENTRE SPORTIF (PATINOIRE)
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE EN CAS DE PLUIE

VOUS AVEZ FAIT UN BEAU GROS MÉNAGE DE VOTRE MAISON ET VOUS AVEZ DES TAS DE CHOSES À VENDRE, ET BIEN, C'EST LE MOMENT DE FAIRE DES HEUREUX EN LEUR DONNANT UNE SECONDE VIE

Réservez vite votre table!

- **POSSIBILITÉ DE RÉSERVER UNE TABLE À PLUSIEURS PERSONNES POUR LE MÊME PRIX**
- **NOMBRE DE TABLES LIMITÉ – RÉSERVEZ VITE!**



ORGANISÉE PAR LA BIBLIOTHÈQUE "LES P'TITS BONHEURS DE LÉONIE"
TOUS LES PROFITS DE LA LOCATION DE TABLES IRONT À LA BIBLIOTHÈQUE

Viens fêter avec nous à Saint-Moise les 23 et 24 juin 2025

Fête nationale du Québec

COMITÉ
SPORTIF

de Saint-Moise Inc.



PROGRAMMATION

LUNDI 23 JUIN 2025

DÈS 19H: FEU DE JOIE

20H: SOIRÉE DANSANTE AVEC LE GROUPE DUO HARVEY BAND
BAR SUR PLACE

MARDI 24 JUIN 2025

DÈS 9H POUR TOUTE LA JOURNÉE: VENTE DE GARAGE AU VILLAGE

11H à 13H: DÉDICACE DE YASMIN HUDSMITH POUR SON LIVRE SAPHIRA

13H: HOMMAGE AU DRAPEAU

13H15: DISCOURS PATRIOTIQUE

13h30: HOMMAGE AUX 50 ANS DE "GENS DU PAYS" DE GILLES VIGNEAULT

MAQUILLAGE POUR TOUS

JEUX GONFLABLES ET CANON À MOUSSE (SAUF EN CAS DE PLUIE)

JEUX FAMILIAUX

BAR, NOURRITURE ET POP CORN SUR PLACE (\$\$)

**TOUTE LA PROGRAMMATION SE DÉROULERA AU
CENTRE SPORTIF (PATINOIRE) SAUF EN CAS DE PLUIE,
TOUT SERA DÉPLACÉ À LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

En partenariat avec :

Québec

Société nationale de l'Est du Québec

Entrée gratuite

Parlez-moi d'amour



Une création de Théâtre Déchaînés
Texte et mise en scène de Mathilde Benignus
Avec Céline Cossette, Frédéric Jeanrie et Katia Lévesque

28 juin 2025

14 h 00

**Salle des Chevaliers de Colomb
d'Amqui**

(498 Rte 132 O. Amqui, QC G5J 2G7)



*Lutter contre
la maltraitance*

*Développer
la bientraitance*

En collaboration
avec :
Les divers
organismes aînés
de la MRC



Chevaliers de
Colomb d'Amqui -
Conseil 5462



Région
Bas-Saint-Laurent

En partenariat avec :

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec



Confirmez votre
présence en appelant
au :

581 805-5264

Bienvenue au Mini-golf de Saint-Moise



HORAIRES

Lundi : Fermé

réservation possible pour famille ou groupe
sur demande uniquement*

Mardi au dimanche:
13h à 16h et 18h à 21h

*pour réserver pour un groupe ou une famille :

Jean-Michel Gagnon: 418 750-3388

Aline Levesque: 581 624-1182



Etre est belle ma classe!

Quelques suggestions :

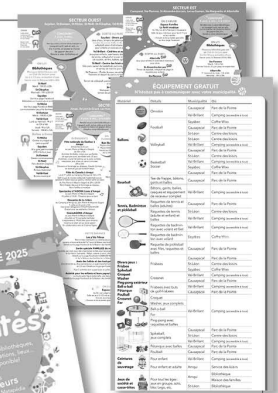
- Quelles sont les choses que vous aimez dans la classe ?
- Pourquoi est-ce important d'être en classe ?
- Pourquoi est-ce important d'être en classe ?

Questions à explorer :

- A quoi ça sert ?
- Pourquoi ?
- Comment ?
- Où ?
- Avec qui ?
- Pourquoi ?
- Comment ?
- Où ?



Pour ne rien manquer?
Suivez-nous sur facebook *COSMOSS Matapédia*
Vous avez une question?
Messenger sur la page ou mlandry@csmm.qc.ca



POUR MES
ENFANTS
ET MA
FAMILLE

**Consulter la
programmation
du 9 au
15 juin**





SERVICE D'ANIMATION

EN COLLABORATION AVEC VOTRE MUNICIPALITÉ

2025-2026

CE QUE NOUS AVONS À
OFFIR ...

- Tarifs compétitifs;
- Facturation à la fréquentations chaque semaine;
- Mode de paiement: Virement Interac, Chèque ou Argent

Local réaménager à l'automne 2024
avec l'aide des employés municipaux.



HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi:

7h à 8h15

15h à 17h30

(Fermé les jours pédagogiques)

Formulaire
d'inscription



Pour information: Mylène Bouchard, responsable

418 776-2833 poste 2 ou stmoise.adj@mrcmatapedia.quebec

Rapport du Maire 2024

Municipalité de Saint-Moïse

Mesdames et Messieurs les contribuables,

Il me fait plaisir encore cette année de vous faire un court résumé de nos activités, comme le prévoit l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec et l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers 2024 présentent un portrait juste de la situation financière de la municipalité.

Si on s'attarde aux revenus de fonctionnement (voir tableau 1), on constate une hausse importante des revenus, ce qui est attribuable principalement à l'augmentation significative de la valeur foncière, on constate aussi une hausse dans les transferts gouvernementaux et dans l'imposition des droits. On observe aussi une diminution importante dans les « Services rendus » et « Autres revenus », dû au retrait de la municipalité de Saint-Damase dans l'entente intermunicipale d'une ressource en loisirs et la diminution des montants provenant du partage des redevances éolien.

Tableau 1 : Revenus de fonctionnement

	2024	2023
Taxes	585 389 \$	486 063 \$
Compensations tenant lieu de taxes (école, CPE, Postes)	9 949 \$	10 490 \$
Transferts gouvernementaux	402 268 \$	330 433 \$
Services rendus (location locaux, loisir intermunicipal)	35 387 \$	58 533 \$
Imposition des droits (redevances carrière, mutation)	38 956 \$	15 859 \$
Autres revenus (éolien, ristourne, intérêts banque)	59 370 \$	69 980 \$
Total des revenus	1 131 319 \$	971 358 \$

Du côté des charges (voir tableau 2), on note une hausse au niveau de « Hygiène du milieu » qui s'explique par les frais pour des travaux de déblocage de l'affluent et de l'effluent du bassin des eaux usées causé par les rats musqués ainsi pour la réparation du toit de la station de pompage d'eau potable. Au niveau du « Loisir et culture », la baisse significative est principalement causée par les coûts associés aux activités du 150^e engendrés en 2023.

ÉTATS FINANCIERS (suite)

Tableau 2 : Charges

	2024	2023
Administration générale	200 758 \$	201 011 \$
Sécurité publique	81 250 \$	78 699 \$
Transport	399 293 \$	406 221 \$
Hygiène du milieu	184 905 \$	170 241 \$
Santé et bien-être	9 039 \$	8 585 \$
Aménagement, urbanisme et développement	38 866 \$	45 160 \$
Loisirs et culture	95 040 \$	167 437 \$
Frais de financement	33 837 \$	38 271 \$
Amortissement des immobilisations	207 584 \$	195 550 \$
Total des charges	1 250 572 \$	1 311 175 \$

Finalement, la municipalité termine l'année avec un surplus de 86 480 \$ (voir tableau 3).

Tableau 3 : Excédent (déficit) de l'exercice

	2024	2023	2022
Revenus de fonctionnement	1 131 319 \$	971 358 \$	956 999 \$
Charges	1 250 572 \$	1 311 175 \$	1 227 732 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(119 253) \$	(339 817) \$	(270 733) \$
Conciliation à des fins fiscales :			
Amortissement des immobilisations	207 584 \$	195 550 \$	195 706 \$
Cession nette des immobilisations	5 000 \$	0 \$	0 \$
(Gain) perte sur cession	4 547 \$	7 161 \$	0 \$
Remboursement de la dette à long terme	(68 600) \$	(67 300) \$	(65 400) \$
Affectations :			
Activités d'investissement	(47 933) \$	(64 095) \$	(92 543) \$
Excédent de fonctionnement affecté	107 635 \$	138 305 \$	98 305 \$
Réserves financières et fonds réservés	(2 500) \$	(2 500) \$	(2 500) \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	86 480 \$	(132 696) \$	(137 165) \$

La dette à long terme de la municipalité (voir tableau 4) est composée d'un montant de 768 700 \$ pour les travaux dans le chemin Kempt et d'un montant de 93 000 \$ pour le raccordement du nouveau puit, totalisant un montant de 861 700 \$. On constate une diminution régulière de la dette.

ÉTATS FINANCIERS (suite)

Tableau 4 : Endettement total net à long terme

	2024	2023	2022
Dette à long terme	861 700 \$	1 023 700 \$	1 181 900 \$
Frais reportés	0 \$	0 \$	(841) \$
Endettement total net à long terme	861 700 \$	1 023 700 \$	1 181 059 \$

Un autre indicateur financier important à considérer est celui de l'excédent accumulé (voir tableau 5). On remarque une hausse de l'excédent accumulé non affecté qui correspond au montant de l'excédent de l'exercice 2024 (86 480 \$) et d'un montant résiduel provenant de l'excédent accumulé affecté pour les projets divers.

Tableau 5 : État de la situation financière

	2024	2023	2022
Actifs financiers	2 724 539 \$	1 198 307 \$	1 490 358 \$
Passifs (moins)	2 877 977 \$	1 408 576 \$	1 498 032 \$
Actifs non financiers	4 263 496 \$	3 847 374 \$	3 927 069 \$
Excédent (déficit) accumulé	4 110 058 \$	3 637 105 \$	3 919 395 \$

Détail de l'excédent accumulé

Excédent de fonctionnement non affecté	144 056 \$	0 \$	97 907 \$
Excédent de fonctionnement affecté	0 \$	165 211 \$	338 305 \$
Réserves financières et fonds de réserves	72 731 \$	70 231 \$	67 731 \$
Investissements nets dans les immobilisations	3 893 271 \$	3 401 663 \$	3 415 452 \$
Excédent (déficit) à des fins fiscales	4 110 058 \$	3 637 105 \$	3 919 395 \$

Le tableau 6 donne un descriptif plus détaillé de l'excédent de fonctionnement affecté, ainsi que le montant cumulatif des réserves financières et fonds réservés.

Tableau 6 : Descriptif et cumulatif

	2024	2023	2022
Excédent affecté : projet divers	0 \$	57 576 \$	200 000 \$
Excédent affecté : pour équilibrer budget suivant	0 \$	107 635 \$	138 305 \$
Excédent de fonctionnement affecté	- \$	165 211 \$	338 305 \$
Entretien des chemins	204 123 \$	185 316 \$	165 951 \$
Loisir intermunicipal	8 950 \$	4 400 \$	2 351 \$
Élection municipale	7 500 \$	5 000 \$	2 500 \$
Réserves financières et fond réservés	220 573 \$	194 716 \$	170 808 \$

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

2024	Maire	Conseiller (ère)
Rémunération	6 061,00 \$	2 020,00 \$
Allocation dépenses	3 030,00 \$	1 010,00 \$

RÉALISATIONS

- Acquisition d'un terrain, 104 rue Principale (Caisse Desjardins)
- Exécution des travaux pour le projet de mise aux normes des eaux usées – phase I
- Remontage complet du moteur du supprimeur principal pour le bassin d'aération- eau usée
- Conversion de la ligne filaire à cellulaire de l'alarme du puit et réservoir d'eau potable
- Remplacement de l'automatisation des données du débitmètre station de pompage-eau potable

ORIENTATIONS 2025-2026-2027

Travaux de voirie et ponceau dans le premier kilomètre du chemin Kempt en 2025 et dans les différentes routes municipales en 2026-2027.

La mise aux normes des infrastructures pour le traitement des eaux usées, phase 2 en 2026-2027.

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

	2024	2025	Majoration	%
Valeurs imposables	51 411 200 \$	52 469 100 \$	1 057 900 \$	2,06
Valeurs non imposables	4 060 100 \$	4 359 100 \$	299 000 \$	7,36
TOTAL	55 471 300 \$	56 828 200 \$	1 356 900 \$	2,45

LISTE DES CONTRATS

Conformément à l'article 938.1 du Code Municipal, la municipalité dépose la liste de tous les contrats octroyés et des factures totalisant une dépense de 25 000 \$ et plus pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, se trouvant en annexe.

Patrick Fillion, maire

LISTE DES CONTRATS ET FOURNISSEURS DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

CONTRAT OCTROYÉ DE 25 000 \$ ET PLUS

FOURNISSEURS	CONTRAT	MONTANT
Tetra Tech Inc.	Surveillance travaux mise à niveau eau usée	47 830 \$
RPF Ltée	Projet mise à niveau eau usée	623 982 \$
Caisse Desjardins Mont-Joli – Est de la Mitis	Refinancement prêt	768 700 \$
Les entreprises Michaud et Fils	Enlèvement de la neige 2024-2027	845 410 \$

FACTURES TOTALISANT 25 000 \$ ET PLUS

FOURNISSEURS	TOTAL FACTURES
Banque nationale du Canada	25 497 \$
L'Association pour l'avenir de Saint-Moïse	27 169 \$
Ministère de la Sécurité publique	36 468 \$
Hydro Québec	38 033 \$
Les Entreprises A & D Landry	38 346 \$
MATREC	39 624 \$
Tetra Tech Inc.	46 126 \$
Revenu Québec	48 728 \$
Les entreprises Michaud et Fils	88 029 \$
Fraser Transport-Excavation Inc.	151 096 \$
MRC de La Matapédia	219 890 \$
RPF Ltée	524 356 \$
Banque Royale du Canada	935 139 \$

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?



Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est :
 - inférieur à 22 056 \$, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à 29 136 \$, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à 40 800 \$, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à 52 848 \$, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

- **par téléphone** : au 1-800-277-9915 (Sécurité de la vieillesse) ou au 1-877-631-2657 (Centre d'appui).
- **en personne** : bureaux.service.canada.ca/fr

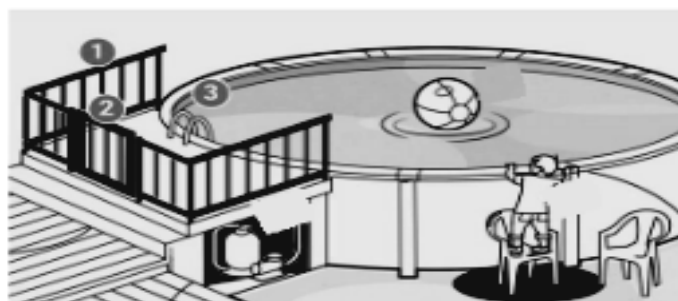


Pour des informations sur les activités de services mobiles à proximité, **visitez la page** :
canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautés

PERMIS DE PISCINE

Avant d'acheter votre piscine, assurez-vous que votre projet est conforme aux normes contenues dans les règlements municipaux ainsi qu'au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Vous en possédez déjà une ? Est-elle conforme ?

Règles générales :



PISCINE HORS TERRE



PISCINE CREUSÉE

1. Toute piscine doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès d'une hauteur d'au moins 1,2 mètres (4p) **; (1.5 mètres (5p) dans certaines municipalités)
2. Porte avec système de fermeture installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
3. Échelle pour entrer et sortir de l'eau;

La surface de promenade d'une piscine doit être antidérapante. Cette promenade doit être d'une largeur minimale de 1 mètre.

Une piscine hors-terre ne doit pas être munie d'une glissoire ou d'un tremplin;

Une piscine creusée ne peut être munie d'un tremplin dans la partie profonde que si ce tremplin a une hauteur maximale d'un (1) mètre de la surface de l'eau et que la profondeur de la piscine atteint trois (3) mètres;

Une piscine utilisée après le coucher du soleil doit être munie d'un système d'éclairage permettant de voir le fond de la piscine en entier;

Une piscine doit être munie d'un système de filtration de l'eau assurant à celle-ci une clarté et une transparence permettant de voir dans le fond en entier. Le système doit être installé à plus de 1 mètre de la paroi de la piscine lorsque celui-ci n'est pas situé sous le deck ou dans un bâtiment ;



Afin d'empêcher un enfant de grimper pour accéder à la piscine l'enceinte doit être dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée pouvant en faciliter l'escalade.

Le délai pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité pour toutes les piscines installées avant le 1er novembre 2010 est le 30 septembre 2025.

Un message de votre municipalité

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

KARINE-JULIE GUÉNARD, inspecteur municipal

(418) 629-2053 poste 1129

Courriel : k.guenard@mrcmatapedia.quebec

Bureau municipal tous les mercredis (mai à Septembre)

Le Mot vert du mois – « Le compost en appartement » - Juin 2025

Les matières organiques représentent **27 %** de nos poubelles. En les compostant, on en tire plusieurs avantages :

- Réduire la quantité de déchets à enfouir (ce qui coûte très cher : **191 \$ la tonne**, contre seulement **26 \$** par habitant pour le compost),
- Diminuer la pollution, car les déchets enfouis produisent du méthane, un gaz **25 fois** plus polluant que le dioxyde de carbone (CO₂).
- Le compost est transformé en **engrais naturel** ou en énergie (**biogaz**).

Qu'est-ce qu'on peut mettre dans le bac brun?

- **Résidus alimentaires :**
 - Épluchures de fruits et légumes, restes de repas (même les viandes, les fruits de mer et les produits laitiers), résidus de café et filtres, sachets de thé, pain, coquilles d'œufs, etc.
- **Papiers et cartons souillés :**
 - Essuie-tout souillés, boîtes de pizza, mouchoirs, papiers à main, serviettes de table, etc.
- **Résidus verts :**
 - Résidus de jardin (sauf gazon), fleurs, plantes.

Des trucs simples pour éviter les mauvaises odeurs

Composter ne devrait pas être désagréable, voici quelques trucs faciles à faire pour que votre compost reste propre et sans odeur :

- Videz votre bac de cuisine régulièrement et nettoyez-le avec un peu d'eau chaude et du savon.
- Utilisez des sacs compostables certifiés ou tapissez le fond de votre bac avec du papier journal.
- Ajoutez du papier journal, des boîtes d'œufs ou du carton pour absorber l'humidité.
- Gardez votre bac de cuisine au frais, surtout l'été (frigo ou congélateur si possible).
- Sortez le bac brun la veille au chemin pour toutes les collectes.

Des trucs simples pour éviter les mauvaises odeurs

Cet été, la Brigade verte passera dans les immeubles de plus de 5 logements pour sensibiliser les locataires à l'importance du compostage et aux bonnes pratiques. Elle viendra répondre à vos questions, vous offrir des conseils simples, du matériel et vous aider à mieux comprendre comment bien trier vos matières organiques.

Vous allez voir, même en appartement, il est facile de participer au bac brun !

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

Trois façons de faire parvenir vos articles ou de communiquer avec nous :

Par Internet :

journalstmoise@gmail.com (photos numériques, articles, questions, commentaires, etc.)

En personne :

au bureau municipal (418-776-2833) du lundi au jeudi (photos à scanner, articles écrits à la main, etc.)

Téléphone :

418-776-2833 poste 2

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

st-moise.com

Bonne lecture!



À LOUER

À l'Office d'habitation
Fleuve et Vallée
Saint-Moise,
8 rue HLM,

logements disponibles pour personne de 55 ans et plus

418-756-3016 poste 0



soutien financier MRC de La Matapédia

